

Les Resexs: un instrument au service des politiques de développement durable en Amazonie brésilienne

Pierre Teisserenc

Resumé

Le présent article applique le concept d'instrument de politique publique pour rendre compte des conditions de mise en œuvre des Réserves Extractivistes en Amazonie Brésilienne. Il s'attache à montrer comment l'histoire de cet instrument permet de comprendre la complexité de sa mise en œuvre au service des politiques territoriales de développement durable et les débats locaux auxquels celle-ci donne lieu. En s'appuyant sur l'exemple de la Réserve "Verde para Sempre", de Porto de Moz, l'article décrit les difficultés pour la nouvelle institution que constitue la Réserve d'accompagner le processus d'*ambientalização* des problématiques locales qui concerne la question foncière, le statut des populations traditionnelles aussi bien que la reconnaissance de la qualification de ces dernières en matière de gestion de la biodiversité.

Mots-clé

RESEXs. Territoire. Action publique. Mobilisation. Reconnaissance

Resumo

O presente artigo aplica o conceito de instrumento de política pública para abordar condições de realização das Reservas Extrativistas na Amazônia Brasileira. Especificamente, para demonstrar como a história deste instrumento permite compreender a complexidade de sua realização a serviço de políticas territoriais de desenvolvimento sustentável e os debates locais daí resultantes. Tomando como exemplo a Reserva "Verde para Sempre", em Porto de Moz, descreve-se as dificuldades para a nova instituição de acompanhar o processo de *ambientalização* das problemáticas locais concernentes à questão agrária, ao estatuto das populações tradicionais, tanto quanto ao reconhecimento da qualificação destas últimas em matéria de gestão da biodiversidade.

Palavras-chave

RESEXs. Território. Ação pública. Mobilização. Reconhecimento

1. INTRODUÇION

Les Réserves extractivistes constituent incontestablement une des procédures d'appui au développement des territoires brésiliens dans une perspective de développement durable. Je choisis de présenter ce dispositif en termes d'*instrument d'une politique publique* parce que les travaux que j'ai réalisés jusqu'à ce jour sur les RESEXs¹ en Amazonie brésilienne m'ont convaincu de la pertinence de cette approche à partir du moment où l'on entend la notion d'instrument dans un sens large. En effet, dans le cas présent l'usage de cet instrument, à la différence de ce qui se passe habituellement où l'instrument d'une politique publique est le résultat d'un travail de conception des décideurs politiques et de leurs services, l'une des grandes originalités des RESEXs est d'apparaître comme un acquis du mouvement social initié par Chico Mendes, leader emblématique des travailleurs ruraux devenus petits paysans libres sans terre du Nord du Brésil. Cette originalité permettrait de mieux comprendre la complexité de cet instrument qui rend son utilisation délicate et les raisons pour lesquelles sa mise en œuvre soulève des débats qui concernent le territoire de la Réserve en même temps qu'elle crée les conditions de l'expérimentation d'un autre

modèle de développement qui intéresse bien au-delà du territoire de la Réserve.

Pour rendre compte de cela, il est essentiel de conférer à l'instrument tout ce que la science politique nous propose quant à sa définition et à sa conception. Je m'appuie de ce point de vue sur la présentation extrêmement stimulante de Pierre Lascoumes et Patrick le Galès² qui définissent l'instrument comme « un dispositif technique, à vocation générique, porteur d'une conception concrète du rapport de la politique à la société et soutenu par une forme particulière de régulation ». À ce titre, l'instrument peut être appréhendé comme une *institution sociale* qui se décompose en techniques permettant d'opérationnaliser l'instrument et en outils susceptibles de rendre la technique efficiente. En tant qu'institution sociale, l'instrument fournirait un cadre stable d'anticipations qui réduit les incertitudes et structure l'action collective. Par ailleurs, en tant qu'institution, l'instrument a une histoire qui permet de mieux comprendre les exigences, les valeurs et les principes d'action qui contribuent à la structuration de l'action collective générée par celui-ci ainsi que les référentiels cognitifs et normatifs qui accompagnent l'élaboration de cette action.

Dans le présent article, je me propose de justifier cette définition et cette conception de l'instrument et

1. Cf. à ce propos et en particulier, Pierre TEISSERENC : « *Les territoires de l'action publique* », in « Território de Desenvolvimento e Ações Públicas », Pierre TEISSERENC, Gilberto de ROCHA et Sonia MAGALHAES, Ed. UFPA, Belém, Editor NUMA/UFPA, Belém fév. 2009, p.23-64. Et Pierre Teisserenc : « *Les Réserves Extractivistes comme instruments des politiques de développement durable en Amazonie brésilienne* », Rapport de recherches, CERAL, nov. 2007, 83 p.

2. LASCOUMES P. et LE GALES P. *Gouverner par les instruments*, les Presses de Science Po, coll. "Gouvernance", Paris, 2007. 230 p

d'en analyser les conséquences sur les conditions de sa mise en oeuvre ; en particulier, je vais m'attacher à montrer comment la prise en compte de l'historicité des Réserves Extractivistes en tant qu'instrument d'une politique publique relative à la protection de la biodiversité et à la valorisation des ressources naturelles permet d'expliquer le caractère sophistiqué de son application et l'existence de controverses qui accompagnent sa mise en œuvre du fait notamment que celle-ci repose sur des données aussi hétérogènes que l'état du mouvement social, la qualité et la diversité des ressources naturelles, leur potentiel de valorisation d'un point de vue scientifique et technique, la nature des relations entre les nouvelles institutions que génère la création de la Réserve (en particulier, le Conseil Délibératif) et les institutions du pouvoir local etc. ; mais aussi du fait également que cette mise en œuvre revêt un caractère expérimental dont l'enjeu n'est autre que la recherche d'un nouveau modèle de développement. C'est incontestablement cet enjeu qui explique en grande partie les doutes récurrents qui accompagnent la mise en œuvre des RESEXs tant du côté du mouvement social que du côté de l'ensemble des acteurs concernés.

Je m'appuierai pour rendre compte de cela sur la seule expérience de la RESEX « Verde para Sempre », de Porto de Moz, de manière à simplifier la lecture et à homogénéiser les illustrations ; je développerai mon propos en deux points :

1. L'historicité de l'instrument RESEX et son impact sur les matrices cognitives des acteurs locaux et sur les normes et les valeurs de référence.

2. La RESEX « Verde para Sempre », de Porto de Moz, et ses effets de structuration de l'action collective.

2. L'HISTORICITE DE L'INSTRUMENT RESEX ET SON IMPACT SUR LES MATRICES COGNITIVES DES ACTEURS LOCAUX ET SUR LES NORMES ET LES VALEURS DE REFERENCE

L'histoire de la RESEX en tant qu'instrument d'une politique publique brésilienne en matière de développement durable appliquée au contexte de l'Amazonie brésilienne est à la fois exemplaire et déterminante pour comprendre l'originalité du dispositif et ses enjeux socio-économique et politique. Cette exemplarité résulte du fait que cet instrument a été entièrement conçu par le mouvement social et a été imposé aux pouvoirs publics par ce dernier à partir d'un engagement pris par Chico Mendes et ses compagnons en 1975 à Brasília, dans l'état de l'Acre au Nord-Est du Brésil, sous la dictature militaire. Pour parvenir à ce résultat, le mouvement social s'est appuyé sur la création d'un Syndicat des Travailleurs Ruraux (STR), organisation des agriculteurs à laquelle Chico Mendes et ses compagnons ont alors recouru pour défendre leur revendication de vivre et travailler dans la forêt en y exploitant les ressources naturelles en tant que travailleurs indépendants (*seringueiros*) et, à ce titre, non soumis à des patrons (*seringalistas*). La création du Syndicat des Travailleurs Ruraux (STR) à Brasília en 1975 se justifiait comme le moyen pour les *seringueiros* d'obtenir le statut de travailleur indépendant et une reconnaissance des savoir-faire et des compétences de ces travailleurs en matière

de valorisation et d'exploitation des ressources naturelles. De plus, la création de ce syndicat leur permettait de se doter d'une structure de concertation et d'appui pour soutenir cette revendication.

2.1 À la base : l'existence d'un système de pouvoir local

Pour comprendre les enjeux de cette revendication et ses effets actuels, il est important d'avoir en mémoire le système social dont dépendait la situation du *seringueiro* : ce dernier était un homme travaillant habituellement seul sur son parcours de cueillette au fond de la forêt où il disposait en moyenne de 300 hectares et qui n'avait pour unique lien avec le monde extérieur que son patron – petit patron le plus souvent – dont il dépendait non seulement pour écouler sa production mais également pour disposer des moyens de subsistance que celui-ci lui fournissait sous forme d'avances. Cette situation de dépendance et les engagements pris étaient à ce point si forts que, dans la plupart des cas, le *seringueiro* ne pouvait ni cesser son activité ni vendre sa production à un autre patron sous peine de mort. Il se trouvait ainsi pieds et poings liés à celui-ci, dans un système de pouvoir que décrit ainsi Catherine Aubertin : « le pouvoir du patron repose en grande partie sur sa maîtrise des voies fluviales plus que sur la propriété de la terre » dans la mesure où ce sont les voies fluviales qui permettaient le transport des biens. Ce système de pouvoir repose

également sur des relations clientélistes qui se manifestent notamment par une « offre des produits de l'extractivisme » qui répond aux attentes de ces réseaux de clientèle en même temps qu'elle est liée à « la nécessité de l'échange en marchandises là où l'argent ne vaut rien, au fond de la forêt »³.

Cette situation tout à fait atypique des *seringueiros* et le système social qu'il en est résulté ont notamment eu pour conséquence de produire une identité culturelle particulièrement significative comme l'exprime à sa manière Carlos Walter Porto Gonçalves : « Os *seringueiros* não são a atualização de uma identidade originária; foram formados em um processo social a partir das suas lutas sindicais como trabalhadores no negócio de exportação de látex no século XIX até a invenção de suas reservas extrativistas no estado da Acre, no Brasil. São protagonistas de uma luta pela reapropriação de sua natureza, pela afirmação de sua cultura e pela criação de um projeto próprio de sustentabilidade. A geografia traçada pelo *seringueiro* é o resultado de um movimento no pensamento que acompanha uma ação social que reconfigura identidades coletivas, reorganiza um espaço ecológico e constrói novos territórios teóricos, políticos e culturais. »⁴ La prégnance de cette identité explique en partie pourquoi le mouvement social sur lequel s'est appuyé Chico Mendes, à la fin des années 70, et qui a été à l'origine du concept de RESEX, s'est mobilisé sur la revendication

3. AUBERTIN C., « Les Réserves extractivistes : un nouveau modèle pour l'Amazonie ? », p. 102-115, in ALBALADEDJO C. et TULET J-C (Coord.), Paris, l'Harmattan, 1996, p. 232-233. ;

4. PORTO GONCALVES C. W. *Amazonia, Amazonas*, 178 p. 2004.

d'un territoire défini à partir de sa biodiversité et sur celle des savoir-faire de ses populations en matière de valorisation et de gestion des ressources naturelles. Ce territoire revendiqué devenait de ce fait le support d'une redéfinition des identités de ses populations.

Ce système social de pouvoir est à ce point puissant que, lorsque arrivera la fin du « cycle du caoutchouc », une première fois dans les années 20 puis, après la reprise de cette exploitation durant la seconde guerre mondiale, à la fin des années 50, le *seringueiro* se retrouvera alors dans la situation d'un travailleur indépendant sans ressource, de plus en plus endetté à l'égard d'un patron auquel il est éternellement lié dans la mesure où c'est lui « qui arrange souvent les mariages, devient le parrain des enfants, prête son embarcation et fournit les médicaments »⁵. La prégnance de ce système social explique pourquoi, après la cessation de son activité, le *seringueiro* est resté tributaire d'une relation de pouvoir de nature clientéliste qui s'est maintenue au-delà du « cycle du caoutchouc »⁶, relation qui est au fondement de son identité culturelle. C'est ce système de pouvoir que dénonce le mouvement social animé par Chico Mendes et qu'il met en cause en obtenant la création du Syndicat des Travailleurs Ruraux. Mais en même temps, c'est ce même système de nature clientéliste qui caractérise le pouvoir local

au Brésil et que le *seringueiro* récemment affranchi de son maître et reconnu comme travailleur indépendant va retrouver sur les nouveaux territoires concernés par la création des Réserves.

2.2 L'émergence de l'idée de Réserve dans un contexte socio-politique national et international particulier

Pour mieux apprécier l'originalité de la RESEX en tant qu'instrument d'une politique publique, il est également essentiel de rappeler que ce mouvement social animé par Chico Mendes s'est développé dans le contexte économique et politique des années 80. Ce contexte a tout d'abord été marqué par les effets de la mise en oeuvre, au début des années 70, à l'initiative du gouvernement de la dictature militaire, du Programme d'Intégration Nationale (PIN) des régions marginales du Nord et du Nordeste du Brésil. Ce Programme avait pour but de permettre à ces territoires d'atteindre le niveau de vie des régions du Sud et du Centre-Sud considérées comme des régions hégémoniques, régions dont le mode de développement devait inspirer le développement de l'ensemble du pays. Il s'est concrétisé par l'aménagement de la route Transamazonienne qui devait servir de logistique à une politique de colonisation de l'Amazonie par l'application de la réforme agraire sur

5. AUBERTIN C., op. cit. 1996, p. 104

6. Dans un article sur les pratiques participatives au Brésil prenant notamment appui sur l'expérience de la Réserve de Porto de Moz, Céline Broggi et Martine Droulers font le constat que « les relations traditionnelles de clientélisme entre les négociants et leurs clients, basées sur l'endettement permanent (et en partie fictif) des clients sont toujours très forts à Porto de Moz, particulièrement dans le secteur du bois » ; in BROGGIO C. et DROULERS M., Démocratisation et territoire au Brésil, Revue GEOCARRE-FOUR, v. 81, 2006, n. 3, p

les territoires situés jusqu'à 10 Kms de part et d'autre de la nouvelle route. Cette politique avait pour objectif de faire de ces nouveaux territoires de conquête des territoires d'élevage par la transformation de la forêt en zones d'activités productives grâce à la création de pâturages. Une des conséquences de cette politique aura été de réactiver et de conforter la revendication des *seringueiros* dont il a été question précédemment et qui a abouti à la création du Syndicat des Travailleurs Ruraux (STR).

Au cours des premières années qui suivirent sa création, le STR connaît des débats difficiles à l'interne qui le conduisent à radicaliser sa position. Soucieux de ne pas s'enfermer dans ces débats, le syndicat prend en même temps l'initiative de développer des expériences en matière de pédagogie du développement en s'appuyant sur un projet d'alphabétisation inspiré des méthodes de Paulo Freire et adapté à la situation des *seringueiros*. En procédant de la sorte, le syndicat devient une instance d'élaboration et de formalisation d'expériences qui ont contribué à enrichir le mouvement social, ont doté ses membres de valeurs et de références communes et lui ont permis d'innover dans la recherche de solutions concrètes aux problèmes de ses membres ; le concept de Réserve extractiviste qui nous intéresse tout particulièrement ici a bénéficié de ce travail.

Au cours de cette même période, avec le retour de la démocratie en 1985 et l'arrivée au pouvoir du Président Sarney, le Brésil endetté et frappé par une crise économique grave se voit contraint de chercher des soutiens extérieurs, en l'occurrence nord-américains. En effet, si l'on s'en tient à la seule situation de l'Amazonie, la *politique de colonisation*

entreprise par la dictature militaire s'est avérée catastrophique tant du point de vue économique que du point de vue environnemental et social. Cette politique a été à l'origine de la déforestation qui a eu pour conséquences l'appauvrissement des sols et la transformation d'une partie du territoire en zones de pâturages extensifs. Le constat d'une telle situation aura pour conséquence de faciliter le rapprochement entre les organisations internationales mobilisées sur la question de la défense des droits des indiens et les mouvements écologistes qui commencent à devenir de plus en plus influents sur les scènes internationales. De ce rapprochement naît l'idée selon laquelle le *modèle de la réserve indigène* qui a donné des résultats satisfaisants devrait s'imposer comme nouveau référentiel d'un développement respectueux de l'environnement. Cette idée va très vite faire son chemin en profitant notamment de la grande mobilisation paysanne qui accompagne le retour de la démocratie, mobilisation qui s'étend sur l'ensemble de l'Amazonie. Cette mobilisation donne naissance à une nouvelle organisation paysanne (le Conseil National des *Seringueiros* - CNS -) et à un institut d'études socio-économiques (l'Institut d'Études Amazoniennes) à l'occasion de la rencontre nationale de Brasília en 1985. Cette rencontre, à laquelle ont participé de nombreux représentants étrangers et soutenu par des organismes internationaux comme la Banque Mondiale, fut aussi l'occasion de démontrer la dimension globale des enjeux de la mobilisation en même temps qu'elle confortait le rapprochement entre la revendication des *seringueiros* et la question indienne.

C'est dans ce contexte tout à fait particulier qu'a pris naissance l'idée de Réserve Extractiviste destinée à protéger les travailleurs et leurs familles qui vivent de l'exploitation des *recursos naturais*. Cette idée s'est imposée à la suite des nombreux débats sur une conception environnementale du développement. Elle s'est petit à petit enrichie d'une vision sociale et politique, en même temps que le rapprochement entre la revendication des *seringueiros* et la question indienne ouvrait de nouvelles perspectives. Dans le contexte de cette époque marqué par le clivage entre les partisans d'une conception essentialiste de l'environnement et les partisans d'une vision politique et sociale, ce rapprochement intéressait en effet de nombreux chercheurs qui commençaient à entrevoir dans les rapports qu'entretient le *seringueiro* avec la forêt une solution à la mise en valeur « durable » de l'Amazonie, conférant du même coup une crédibilité à la vision sociale et politique du développement durable. C'est précisément cette dernière vision, celle que défendait alors Chico Mendes et ses partisans, qui a donné naissance à l'idée de Réserve extractiviste, une idée qui s'est ainsi imposée comme le résultat de la mobilisation des paysans et de l'alliance de leur mouvement avec les *populações tradicionais* de la forêt. Selon cette idée, la création de la Réserve devait permettre à l'ensemble de ces populations de rester en forêt grâce à une réforme agraire qui respecte leur mode traditionnel de vie⁷,

grâce aussi à la modernisation de leurs méthodes de travail et à l'implantation de services de toute nature adaptés à leur situation, en particulier en matière de santé et d'éducation. Incontestablement, Chico Mendes a su utiliser le discours écologiste pour revendiquer une réforme agraire qu'il justifiait du fait que *seringueiros* et indiens luttaient ensemble pour la défense de la forêt qu'ils occupaient et exploitaient de manière non prédatrice, en harmonie avec la nature.

En même temps que prend forme le projet de Réserve, sur le plan politique le gouvernement Sarney accepte de négocier avec le FMI de nouveaux programmes de développement qui intègrent les préoccupations environnementales en s'appuyant sur la création d'unités de protection environnementale. C'est alors qu'est organisé à Curitiba en septembre 1988 le séminaire « Planification et Gestion du Processus de Création des Réserves Extractivistes en Amazonie » qui rassemble des instituts universitaires, des syndicats de travailleurs ruraux, des instituts forestiers, des représentants de l'église catholique, des associations indigénistes et le CNS. Ce séminaire donna lieu à une déclaration qui accorde une grande importance à la place de la société civile dans les projets de mise en valeur de l'Amazonie.

Quelques mois plus tard, en décembre 1988, l'assassinat de Chico Mendes aura un impact international important et contraint le gouvernement à accélérer les

7. BENATTI J. H., 2002, « Formas de acesso à terra e a preservação da floresta amazônica: uma análise jurídica da regularização fundiária das terras dos quilombolas e seringueiros » : 292-297, In: J. P. R. Cabociano (Dir.), *Biodiversidade na Amazônia Brasileira*. São Paulo, Estação Liberdade / ISA.

réformes. C'est dans ce contexte que le Ministère fédéral de l'environnement crée l'Institut Brésilien de l'Environnement et des Ressources Naturelles (IBAMA) auquel sera notamment confiée l'application des décrets de janvier 1990 qui définissent le cadre juridique de la création des Unités de Conservation Environnementales, en particulier celles qui, à l'exemple des Réserves Extractivistes, concernent les *populations traditionnelles*. Quatre années plus tard, en 1992, pour faciliter la création de ces Réserves, au moment où se réunissait le Sommet de la Terre à Rio, l'IBAMA s'est doté d'une structure de dialogue et de coopération entre les pouvoirs publics et les populations, le Centre National du Développement Durable des Populations Traditionnelles (CNPT), qui est à l'appareil d'État ce que le CNS est à la société civile.

2.3 Une législation appropriée et les débats qu'elle occasionne

L'année 1988 a été aussi celle de la promulgation de la nouvelle Constitution brésilienne qui accorde une place importante aux enjeux environnementaux et aux missions d'éducation et de sensibilisation qui en résultent (art. 225) : « Il est des attributions du pouvoir public de préserver et de restaurer les processus écologiques essentiels, de contrôler les

activités qui touchent à l'équilibre de l'environnement et la qualité de la vie, de préserver la diversité et l'intégrité du patrimoine génétique du pays, de protéger la faune et la flore, de créer des réserves territoriales qui seront particulièrement protégées, et de promouvoir l'éducation et la conscientisation en matière d'environnement »⁸. Peut-on parler à ce propos d'une tendance à la radicalisation de l'extractivisme ? Ce qui est certain c'est que la Constitution tranche à sa manière un débat qui a mêlé, de façon souvent confuse, au gré des événements et des pressions qui en sont résultés, l'épineuse question de la réforme agraire et le défi que soulève la prise en compte des enjeux environnementaux. Il ressort que le parti pris environnemental qu'adopte la Constitution peut s'interpréter comme une réponse à la question de la réforme agraire sans lui apporter cependant une solution définitive et satisfaisante comme nous allons avoir l'occasion de le voir.

À la suite de la promulgation de la Constitution de 1988, ce parti pris environnemental est fortement débattu ; en particulier, au sein des pouvoirs publics se manifestent des divergences d'interprétation au sujet de ce qu'il faut entendre par *extractivisme*⁹ et par *populations traditionnelles*. C'est en réaction contre le risque d'une interprétation réductrice de la

8. Cf. à ce propos AUBERTIN C. et PINTON F., *De la réforme agraire aux unités de conservation. Histoire des réserves extractivistes de l'amazone brésilienne*, in ALBALADEJO C. et TULET J-C (coord.), Paris, l'Harmattan, 1996, p. 232-233.

9. Dans l'article cité précédemment, Catherine AUBERTIN et Florence PINTON F. précisent que « le terme d'extractivisme même est symbolique : néologisme tiré du portugais *extrativismo* qui désigne toute activité d'extraction, il illustre bien le comportement minier du colonisateur sur les terres conquises. Il n'évoque guère la coexistence harmonieuse de l'homme et de la nature.

Constitution, alors que se tient premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, que le mouvement social animé notamment par les paysans libres (le CNS) et un groupe de scientifiques reprennent à leur compte l'expérience fondatrice de Chico Mendes en Acre en défendant l'idée selon laquelle la Réserve Extractiviste doit être considérée comme une innovation non seulement d'un point de vue environnemental mais aussi en termes d'organisation sociale et de mode d'occupation de l'espace Amazonien, un mode d'occupation qui met en cause la question de la propriété de la terre et celle des relations de l'homme à la nature.

En matière de propriété de la terre, le projet de Réserve Extractiviste préconise que la terre est la propriété de l'État brésilien (qu'il soit « federal » ou « estadual ») qui en donne l'usufruit à une communauté¹⁰. Selon cette conception, il revient à l'*extractivisme* de reconnaître le droit des *populations traditionnelles* à exploiter les ressources naturelles d'un territoire de manière durable à partir d'un mode de gestion concerté qu'il appartient à ces populations de définir en accord avec les autorités publiques fédérales. En matière de relations de l'homme à la nature, l'*extractivisme* est défini comme devant permettre une activité économique viable dans un système économique et social où la forêt n'est plus considérée

comme un capital à consommer mais comme un fournisseur de biens et de services. Ainsi, grâce à la prise en compte de l'*extractivisme*, se trouvent affirmées et reconnues les fonctions économique et sociale de la terre au service d'un autre modèle de développement de l'Amazonie qui vise la sauvegarde de la biodiversité et de la sociodiversité (cette dernière résultant de l'hétérogénéité des *populations traditionnelles* composées notamment des *seringueiros*, des indiens et des *caboclos*¹¹).

Au cours des années 90, la création des premières Réserves et les confrontations auxquelles ces créations ont donné lieu sur chacun des territoires concernés ont abouti sur le terrain à un ensemble d'accords qui se sont concrétisés par des engagements pour assurer la gestion et la réussite de ces Réserves ; ces accords portent en particulier sur la priorité reconnue aux activités extractivistes comme activités économiques, l'importance d'une diversification de ces activités à condition qu'elles ne portent pas préjudice aux enjeux environnementaux, une organisation collective de type participatif qui contribue à une meilleure animation de la communauté et la recherche d'une autonomie en matière de commercialisation des produits sous forme de coopératives de production et de commercialisation.

10. Créées par décret présidentiel, les réserves extractivistes y sont définies comme des espaces territoriaux appartenant à l'Union, destinés à l'utilisation soutenable et à la conservation des ressources naturelles renouvelables, par la population qui travaille traditionnellement avec les produits de la forêt. Elles font l'objet d'une concession de droit d'usage délivrée à la population extractiviste, selon un plan d'utilisation approuvé par l'IBAMA.

11. On entend par *caboclos* les anciens esclaves qui ont fui les fazendas au risque de leur vie et se sont réfugiés dans la forêt pour y vivre en communautés dans l'attente de l'abolition de l'esclavage.

En même temps, l'expérience de la mise en œuvre de l'ensemble des Unités de Conservation a conduit les autorités politiques brésiliennes à réviser la législation qui régit ces Unités en promulguant la loi dite « Système National d'Unités de Conservation » (SNUC) en juillet 2000. Cette loi distingue deux grandes catégories d'Unités de Conservation : les *Unités de protection intégrale* qui concernent les zones de préservation totale dans lesquelles la population est exclue et les *Unités d'usage durable* qui encouragent l'intégration de l'économie et de l'écologie et offrent de ce fait une alternative sociale au problème de la conservation ; c'est évidemment dans cette dernière catégorie que se trouvent les RESEXs.

Cet effort de clarification est le résultat de trente années de tâtonnements et de débats au cours desquels les dispositifs initiés sous le terme générique d' « Unités de conservation » ont cherché à concilier les tendances souvent contradictoires entre ce que représentent les Réserves intégrales et les Réserves extractivistes. Dans le cadre de cette nouvelle classification des Unités

de conservation, la Réserve extractiviste est présentée comme susceptible de répondre aux attentes d'un territoire disposant de ressources naturelles et environnementales importantes (une biodiversité), qui bénéficie d'un régime spécial d'administration sous l'autorité des pouvoirs publics fédéraux et qui s'organise collectivement pour protéger le milieu de vie, la culture et les savoir-faire des *populations extractivistes traditionnelles* dans le respect des enjeux environnementaux, tout en offrant des garanties à cette protection. La Réserve reconnaît non seulement la fonction sociale de la terre avec tout ce que cela implique en matière de garantie d'exploitation et de durée, mais elle reconnaît aussi la légitimité des populations extractivistes traditionnelles. Elle reconnaît également que les savoirs et les savoir-faire résultants de leur culture prédisposeraient ces populations à mieux répondre aux enjeux environnementaux. Il y a là une piste de travail extrêmement intéressante, tout à fait hypothétique, qui vise à justifier, au-delà des approches développementalistes traditionnelles et

12. Selon Ronaldo LOBAO, « *Cosmologias Políticas do Neocolonialismo : como uma Política pode se transforma em uma Política do Ressentimento* », thèse de doctorat en anthropologie à l'Université de Brasília, Instituto de Ciências Sociais, février 2006 : « les Réserves extractivistes sont le fruit de politiques publiques conçues au niveau fédéral dont l'élaboration repose sur un lent processus itératif. Ce processus social s'appuie sur un mouvement d'affirmation d'un mode de vie et de revendication d'un statut. Il repose sur l'existence d'un savoir endogène élaboré à partir des relations sociales spécifiques qu'entretiennent les groupes humains à la nature et qui donnent naissance à des formes de sociabilité et à des liens particuliers avec le territoire » (p.54). La mise en œuvre de cette politique publique concerne des espaces en mutation qui connaissent de « profondes recompositions autour des problèmes fondamentaux de l'Amazonie brésilienne » (Philippe LÉNA, « *Expansion de la frontière économique, accès au marché et transformation de l'espace rural en Amazonie brésilienne* », in Cahiers des sciences humaines, 1992, n° 28, p.579-601)

de l'économie classique, le bien-fondé de la reconnaissance des savoir-faire des *populations traditionnelles*¹² comme étant aptes à exploiter les ressources naturelles du territoire en répondant aux exigences du développement durable.

Si l'on s'en tient aux seules Réserves extractivistes, leur création au cours des années 90 et l'évaluation de leurs résultats ont d'une manière générale confirmé le bien fondé du concept et ont permis au CNPT de justifier ses exigences qui concernent notamment la légitimité des décisions prises par les Conseils délibératifs, la capacité de gestion autonome qu'acquiescent ces Conseils pour ce qui concerne les activités de la Réserve, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles comme potentiel de transformation économique et sociale de son territoire et enfin le profit que tire le territoire du travail réalisé par les Conseils délibératifs à partir d'une mise en œuvre de pratiques participatives au service d'enjeux environnementaux. Il ressort en effet de ce premier bilan des Réserves que le fonctionnement participatif de ces Conseils apporte une double garantie : une garantie en matière de gestion démocratique et une garantie en matière de développement durable du territoire ; ce constat a d'ailleurs conduit certains experts de parler de « démocratie environnementale » à propos de ces nouvelles formes de participation des populations autour des enjeux de développement durable.

2.4 Doutes et interrogations sur la pertinence des Réserves pour répondre aux problèmes rencontrés

La création des premières Réserves et leur évaluation ont permis également de porter un regard critique sur les limites de l'expérience des Réserves. La première de ses limites concerne la question agraire. Selon les textes en vigueur, c'est l'IBAMA qui est chargé de désapproprier les terres pour les confier aux *populations traditionnelles* des Réserves. « Malheureusement, l'IBAMA ne dispose pas des outils juridiques suffisants. Comment s'y retrouver entre les terres de l'Union, les terres de l'État, les terres municipales ?... Ces difficultés juridiques font qu'encore aujourd'hui la situation foncière de ces Réserves n'est pas réglée. Le fait que les Réserves aient été créées par décret présidentiel sans passage devant l'Assemblée nationale fragilise leur statut... Toutes les terres n'ont pas encore été expropriées, les limites ne sont pas définitivement fixées et les concessions de droit d'usage n'ont pas été données par l'IBAMA »¹³.

Une seconde limite rencontrée par les RESEXs depuis leur création concerne la difficulté de conférer un statut aux populations traditionnelles dans la mesure où cette question du statut est encore aujourd'hui objet de débats malgré les acquis de la Constitution et des textes de loi qui ont suivi sa promulgation. Ainsi, le SNUC¹⁴ reconnaît la contribution

13. AUBERTIN C. ; PINTON F., 1996, p.235

14. Rappelons qu'il s'agit de la loi de 2002 qui redéfinit l'ensemble des Unités de Conservation.

15. Art. 4°, XIII

des *populations traditionnelles* à la préservation environnementale du fait qu'elles seraient en mesure de proposer des modèles d'usage durable de l'environnement. C'est pour cette raison qu'elle souligne la nécessité de « protéger les ressources naturelles nécessaires à la subsistance de ces populations en respectant et en valorisant leurs connaissances et leur culture et en leur apportant des améliorations sociales et économiques »¹⁵. L'expérience montre qu'une telle reconnaissance suppose que l'on s'entende localement sur ce que sont les *populations traditionnelles* et sur les exigences du développement durable que cherche à promouvoir chaque projet de RESEX, exigences qui doivent permettre une intégration de l'économie et de l'écologie dans le but d'offrir une alternative sociale au problème de la conservation environnementale.

Dans cette perspective, la reconnaissance statutaire des *populations traditionnelles* s'impose en raison et au nom de leurs droits d'usage des ressources. Cette reconnaissance représente pour elles un acquis important dans la mesure où, au moment de la création de la RESEX ces populations sont généralement minoritaires et non reconnues, pauvres et métis ; à la différence par exemple

des indiens ou des *quilombolas*, elles ne possèdent pas une identité ethnique distincte de la population dominante, même si elles sont pour la plupart descendantes d'indiens ou de noirs. De la même manière, à la différence des indiens et des *quilombolas*, elles ne pouvaient jusqu'alors se prévaloir d'une reconnaissance juridique qui leur permettait de bénéficier d'un droit à la terre. La création de la RESEX est l'occasion de conférer à cette catégorie de populations cette reconnaissance politique et sociale dont elles ont besoin pour bénéficier de ce droit à la terre et pour faire valoir leur mode collectif d'occupation du territoire et d'exploitation de ses ressources naturelles, tant florestales que marines.

La situation particulière que connaît cette catégorie de populations explique pourquoi leur reconnaissance statutaire et politique constitue une étape importante et délicate qui a notamment pour conséquence un « retournement de perception » à leur égard et leur « requalification » comme l'expriment fort justement Catherine Aubertin et Florence Pinton¹⁶. Cette étape se présente comme le résultat du rapprochement opéré dans les années 80 entre les mouvements écologistes et le

16. AUBERTIN C. et PINTON F., « De nouvelles frontières du développement durable : la construction des espaces de droits en Amazonie brésilienne », In: ALBALADEDJO C. ; TULET J-C (Coord.), Paris, l'Harmattan, 1996, p. 232-233. ;

17. La Convention sur la diversité biologique (CDB) est issu d'un groupe de travail qui s'est réuni à Bonn en Allemagne et qui a mis en exergue l'ensemble des droits qui concernent non seulement les droits fonciers ou civils, mais aussi les droits de l'homme et les droits environnementaux ; et parmi ces derniers, qui constituent l'essentiel de l'apport de ce groupe à une réflexion d'ordre plus général, il y a la reconnaissance des savoirs et savoir-faire locaux et les nouvelles règles d'accès aux ressources, en particulier aux ressources génétiques.

mouvement social, rapprochement qui a commencé à l'occasion de la mobilisation organisée par Chico Mendes en Acre et qui n'a cessé de se fortifier lors des débats qui ont marqué la préparation et l'application des décrets de création des RESEXs. Cette reconnaissance offre aux populations traditionnelles un statut qui est en partie défini sur la base de droits codifiés par le modèle du développement durable, droits qui se sont imposés à la suite de négociations internationales et de rapports de force locaux. Ce statut stipule l'adhésion des populations à un nouveau contrat social qui leur offre un espace politique, le territoire de la Réserve, une identité environnementale et des opportunités d'insertion dans le marché au prorata des initiatives auxquelles la création de la Réserve donne lieu. En même temps, ce statut répond aux exigences de la Convention sur la diversité biologique¹⁷ qui reconnaît le droit des populations indigènes à préserver leurs ressources et leurs savoir-faire. Un tel droit est présenté dans le cadre de cette Convention comme un instrument de conservation de la biodiversité (article 8j) qui doit trouver une traduction juridique à partir des accords locaux. La reconnaissance d'un tel droit contribue à conférer aux populations traditionnelles cette identité environnementale à laquelle nous faisons précédemment référence.

Dans le contexte Amazonien, cette reconnaissance s'avère particulièrement complexe dans la mesure où elle touche à la fois aux droits de propriété individuelle

qui constituent une revendication classique et ancienne (l'éternelle question de la réforme agraire) et aux nouvelles formes de droit foncier revendiquées par les mouvements socio-environnementaux qui associent exigences sociales et luttes contre la déforestation et contre les pratiques industrielles de la pêche. Cette reconnaissance se présente comme le point d'aboutissement d'une longue histoire locale marquée par l'occupation d'un territoire qui est alors revendiqué comme un territoire indivisible. Elle a pour conséquence de conférer le droit d'usage de la terre à ces populations jusqu'alors marginalisées, de leur conférer un statut politique et de les promouvoir comme acteurs du développement durable et de la conservation de la biodiversité ; il s'agit qui plus est de populations hétérogènes, mais qui ont en commun le fait de « vivre en étroite relation avec le milieu naturel et dont la reproduction repose sur une exploitation durable des ressources naturelles »¹⁸.

En procédant de la sorte, la reconnaissance de ce statut s'attache à privilégier l'histoire sociale commune de ces populations hétérogènes, leurs savoirs et savoir-faire en matière d'exploitation et de gestion des ressources naturelles, laissant au second plan l'antériorité de leur occupation du territoire, leur origine ethnique et leur trajectoire de vie. C'est parce qu'elles acceptent les objectifs environnementaux que ces populations acquièrent une reconnaissance juridique et identitaire qui s'accompagne de droits

18. SANTILLI J. (2000), A proteção legal aos conhecimentos tradicionais associados à biodiversidade: o artigo 8(j) da Convenção da Diversidade Biológica e as propostas para sua implementação no Brasil e em outros países. Doc. De trabalho. ISA - Brasília

fonciers et de restriction d'usage pour être en conformité avec de tels objectifs. Cette reconnaissance est donc fondée sur un contrat implicite, étant entendu que les droits territoriaux dont il est question sont le fruit de règles négociées et de droits existants localement qui acquièrent de ce fait une valeur juridique ; ils sont également le résultat d'un travail de codification des pratiques existantes et ils visent à protéger les bénéficiaires des risques de pillage par des intrus. Ces droits sont fondés sur une relation contractuelle qui fixe les engagements de part et d'autre. Dans le contexte amazonien, il est clair que la définition de « ces engagements de part et d'autre » constitue un exercice complexe et délicat en raison de l'histoire sociale mouvementée de cette région et des nombreux conflits qui l'ont marquée. C'est à cet exercice complexe et délicat que s'attèlent aujourd'hui les équipes ayant en charge l'élaboration des *Planos de Manejo* (Plan de gestion) de chacune des RESEXs dont il sera question plus loin.

Ce « retournement de perception » qui s'accompagne d'une « requalification des *populations traditionnelles* » et d'une reconnaissance de leur statut a des conséquences importantes sur les relations qu'entretient chacune des communautés avec son territoire. Ce dernier se présente comme un espace revendiqué dont chaque communauté s'efforce de délimiter les frontières et qui apparaît comme un laboratoire d'expérimentations sociales fortement influencées par les mouvements sociaux internationaux. Ce territoire

en émergence est appelé à s'organiser en référence au développement durable dans un nouveau rapport de l'homme à la nature. Il met en œuvre des pratiques de développement fondées sur la préservation de la biodiversité. Le travail de construction de ce territoire repose en grande partie sur un mouvement social qui historiquement a d'abord pris la forme d'« un mouvement ouvert d'expansion territoriale en recomposition permanente, sans règle d'accès particulière à la terre et aux ressources sinon les moyens humains de défrichage » et qui est amené du fait de la création de la RESEX à se transformer en « un mouvement identitaire revendiquant des différences et des droits sur des espaces clos »¹⁹.

Au sein de ces espaces clos, le territoire en émergence, celui de la Réserve se présente selon Deborah de Magalhaes Lima comme un lieu « d'expériences très novatrices qui permettent de penser à de nouveaux modèles pour une société future et à l'émergence d'une rationalité environnementale qui interroge la rationalité capitaliste »²⁰. Sur un plan politique, il résulterait de cette approche que l'organisation et la gestion du territoire de la Réserve répondraient aux exigences d'un gouvernement écologique local qui régirait le comportement économique de la société locale en fonction de paramètres environnementaux et qui aurait pour ambition de promouvoir une « démocratie environnementale ». La perspective ainsi dessinée est ambitieuse. Elle consiste à faire de la Réserve un

19. AUBERTIN C. ; PINTON F., 1996, op. cit. , p. 236.

20. MAGALHAES LIMA D., 2002.« Éthique et politique environnementale en Amazonie contemporaine »

instrument au service de l'émergence d'un nouveau modèle de développement susceptible d'accompagner et voir même d'impulser les transformations territoriales nécessaires à sa réalisation.

Quoiqu'il en soit des ambitions que l'on reconnaît aux RESEXs, l'histoire particulièrement intéressante de leur création en tant qu'instrument de la politique brésilienne en matière de développement durable appelle deux observations : la première est que le projet de Réserve extractiviste a été conçu et mis en œuvre à titre expérimental par le mouvement social avant de devenir un des instruments privilégiés de la politique nationale de développement durable. Cela confère à cet instrument une sorte d'*ambiguïté* quant à son statut qui expliquerait en partie les difficultés de son utilisation. En effet, cet instrument est utilisé pour élaborer une politique spécifique à chaque territoire avec l'appui du mouvement social en même temps qu'il contribue à l'élaboration d'une politique nationale qui n'apparaît pas toujours en cohérence avec les enjeux locaux et qui ne répond pas toujours aux attentes du mouvement social. La seconde observation concerne le fait que cet instrument s'est imposé dans un contexte de débats, en particulier au sujet de la question foncière et de la reconnaissance des populations traditionnelles que ni le texte de la Constitution de 1988 ni la loi SNUC de 2000 et ses applications n'ont permis de trancher définitivement, même si cet ensemble de documents contiennent

des avancées importantes, des prises de position et des orientations innovantes et courageuses. Ceci a pour conséquence que l'application de ces lois, en particulier lors de la création de chaque RESEX, est l'occasion d'une réactivation de ces débats en fonction du contexte local et des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui en résultent pour le territoire de la Réserve.

Je me propose d'explicitier ces observations à partir de la situation de la Réserve extractiviste « Verde para Sempre », de Porto de Moz. Pour cela, je vais tout d'abord montrer comment, en réponse aux attentes du mouvement social, l'idée de Réserve puis sa création ont eu des effets en termes de structuration de l'action collective, en même temps que la mise en œuvre de celle-ci interpelle l'ensemble du système local, en particulier son système politique et économique. En procédant de la sorte, je vais m'attacher à décrire les conditions locales de mise en œuvre de cet instrument en tant qu'il contribue à l'émergence d'un nouveau territoire²¹ et les limites de cet instrument dès lors qu'il contribue à la constitution d'une politique nationale.

3. LA RESEX « VERDE PARA SEMPRE » ET SES EFFETS DE STRUCTURATION DE L'ACTION COLLECTIVE

Je vais m'attacher à présenter la RESEX « Verde para Sempre », de Porto de Moz, dans les deux perspectives évoquées précédemment : celle d'un instrument au

21. J'entends par « territoires émergents » tout type de territoire dont les frontières, les institutions de gestion et les contenus des actions conduites par ces institutions sont le résultat d'accord entre acteurs locaux et nationaux qui les légitiment en tant que nouveaux territoires de l'action publique.

service de l'application d'une politique nationale impulsée au niveau fédéral et celle d'un instrument au service de l'élaboration d'une politique locale de développement durable devant satisfaire aux exigences de la politique nationale. Cette seconde perspective bouleverse la conception qui prédominait habituellement jusqu'alors au Brésil en matière de gestion locale puisque la création de la Réserve contrant les collectivités territoriales à ne plus se contenter d'une administration classique du territoire mais d'engager le territoire dans une logique de co-construction d'actions qui répond aux impératifs d'une gestion du territoire par le projet²² ; étant entendu que cette nouvelle manière d'administrer le territoire nécessite de la part des institutions locales qu'elles s'organisent pour être en mesure de satisfaire cette exigence de co-construction d'actions publiques locales qui contribuent au développement durable du territoire²³.

3.1 Un état des lieux de la municipe de Porto de Moz

La RESEX « Verde para Sempre », de Porto de Moz concerne la commune du même nom qui a été créée au milieu du XIXe siècle, avant que ne commence le cycle du caoutchouc. Par la suite, la commune a connu une longue période de transition à la suite du déclin de l'exploitation de cette ressource naturelle

dans les années 1920 avant de bénéficier d'un regain d'activités durant la seconde guerre mondiale. Ce regain s'est accompagné de l'arrivée de nouvelles populations qui, lorsque l'activité du caoutchouc cessera quelques années plus tard, occuperont des terres dont le statut n'était pas toujours très clair pour y développer des activités de survie en exploitant les ressources naturelles du territoire.

La préfecture est étendue sur 17 423 km² dont les trois quarts (12 887 km²) ont été retenus pour former la Réserve extractiviste, créée par décret présidentiel en novembre 2004. Au cours des trente dernières années qui ont précédé la création de celle-ci, la commune a vu sa population urbaine multiplier par dix et sa population rurale doubler pour atteindre aujourd'hui 10 230 habitants pour la ville de Porto de Moz et 13 315 pour la zone rurale.

Ces chiffres témoignent de l'attractivité récente de ce territoire, jusqu'alors faiblement peuplé, en raison de l'importance prise par l'exploitation de la forêt et les industries du bois ainsi que par le développement du commerce et des services en zone urbaine. L'attractivité de ce territoire s'explique pour partie en raison de sa proximité des espaces concernés par la politique de colonisation tout au long de la transamazonienne (Porto de Moz est à 12 heures de bateau d'Altamira, une des villes à partir de

22. Pierre TEISSERENC « Du développement local au développement territorial. La co-construction de politiques publiques par la mobilisation à partir d'un projet de territoire », In : « LAFONTAINE D. et JEAN B., *Territoires et fonctions*, Éditions du CRDT et du GRIDEQ, Montréal, 298 p.

23. TEISSERENC P., « *Les territoires de l'action publique* », in « Território de Desenvolvimento e Ações Públicas », Pierre TEISSERENC, Gilberto de ROCHA et Sonia MAGALHAES, Ed. UFPA, Belém, Editor NU-MA/UFPA, Belém fév. 2009, p.23-64.

laquelle s'organise cette politique) ; en effet, les populations migrantes qui n'ont pas trouvé de terrains disponibles sur la Transamazonienne dans le cadre de la politique de colonisation ont eu tendance à s'enfoncer à l'intérieur des terres pour procéder à des occupations illégales de terres dans le cadre des *assentamentos*. Il en résulte aujourd'hui un peuplement du territoire communal rural essentiellement réparti le long des rivières et des igarapés, le bateau étant le seul moyen de locomotion permettant de relier les populations entre elles.

Cette attractivité du territoire est également la conséquence de l'exploitation des ressources forestières depuis l'arrivée des industriels forestiers à la fin des années 80. L'installation de grandes firmes nationales et internationales, dont quelques-unes venues notamment de Brèves, municipes sur l'île de Marajo, a en effet permis à Porto de Moz de connaître un développement exceptionnel de l'exploitation forestière. Une étude réalisée par le LAET²⁴ montre qu'en 1995 ce sont quelque 397 000 m² de bois qui ont été exploités dont 90% pour l'exportation. On estimait que ce volume dépassait le million de m³ lorsque a été créée la Réserve Extractiviste en 2004. Ce développement rapide de l'industrie d'exploitation de la forêt et de transformation du bois explique pourquoi ce secteur d'activités s'est imposé au cours des dernières années qui ont précédé la création de la RESEX comme le secteur prédominant du territoire, en même temps que se développaient les services en zone

urbaine et que se maintenaient l'agriculture familiale, l'extractivisme végétal et l'élevage bovin des bufalos (sur les territoires de marécage) en zone rurale. L'ensemble de ces activités représentait 8 000 actifs environ au moment de la création de la Réserve, dont 90 % de travailleurs indépendants et 10% de salariés, parfois salariés saisonniers ; la seule activité industrielle employant des salariés permanents étant celle de l'exploitation de la forêt dont une partie seulement était pratiquée de manière légale. C'est cette activité que la création de la RESEX va profondément remettre en cause.

Il est important pour la suite de notre propos de noter que non seulement l'exploitation de la forêt s'est faite au détriment des ressources naturelles mais qu'elle s'est faite aussi au détriment des activités agricoles traditionnelles tant de l'élevage avicole que de l'horticulture ou des activités de cueillettes et de la pêche. Une des conséquences de cette situation est le manque qu'il en est résulté en matière de produits d'alimentation et de produits traditionnels de santé, provoquant sur les populations des déséquilibres alimentaires et des problèmes de santé.

Sur ce territoire, le pouvoir politique s'est concentré depuis la fin du XIX^{ème} siècle sur quelques familles de *fazendeiros* disposant de terres le plus souvent sans fondement légal, qui ont exercé leur domination sur une population économiquement et politiquement dépendante²⁵. À la fin des années 80, l'arrivée des industriels forestiers et de

24. Laboratorio Agro-Ecológico de la Transamazonienne da UFPA (campus d'Altamira)

25. Ces populations sont les descendantes du système *seringueiros* dont il a été question précédemment. Le pouvoir politique local est, sur le plan politique, à l'image de ce qu'est le système *seringueiros* sur le plan économique.

grands commerçants aura pour effet d'inciter les familles de *fazendeiros* à nouer des alliances avec les nouveaux acteurs économiques dans le seul but de conserver leur main mise sur le pouvoir local.

3.2 La situation du mouvement social et les défis de l'*ambientalização* des problématiques locales

L'inféodation des populations sous la forme de relations clientélistes a commencé à être remise en cause à partir des années 70 par l'église Catholique lorsque, sous l'influence de la Théologie de la Libération, celle-ci a entrepris un important travail d'organisation collective des communautés de base et de formation de leurs leaders. Au niveau régional, l'Assemblée Générale des peuples du Xingu qui s'est réuni en septembre 1983 à Altamira et l'organisation d'un séminaire sur les relations entre la foi et la politique en 1986 ont été l'occasion de débattre de l'engagement public et de sensibiliser les communautés à l'idée d'avoir des leaders qui essaient de s'imposer comme acteurs politiques. Ce travail de l'Eglise catholique par l'intermédiaire de la CPT (la Commission pour la Pastorale de la Terre) permet le rapprochement entre cette dernière et le syndicat des travailleurs. Il aura pour conséquence l'incitation des communautés de base à interpeller directement les autorités politiques locales sur les questions qui les préoccupent, parmi lesquelles le problème foncier.

Ce travail de l'Eglise catholique s'accompagne, durant les années 80, d'un mouvement de création de nombreuses associations dont celle des pêcheurs de Porto de Moz, les premières associations communautaires, puis celle des femmes.

Toutes ces associations se retrouvent dans le Comité de gestion des ressources naturelles qui a été créé en 1984 à la suite d'un séminaire dont il sera question par la suite.

Le développement associatif que connaît Porto de Moz dynamise le mouvement social local dont l'organisation bénéficie d'apports extérieurs, non seulement celui de l'église Catholique mais surtout celui de l'Université Fédérale du Para grâce à l'équipe du LAET d'Altamira qui a mené un remarquable travail de terrain et animé trois séminaires dans le but de soutenir la mobilisation du mouvement social, d'enrichir les débats locaux et de conforter les actions engagées : le premier séminaire, en 1993, a porté sur la colonisation agricole et son impact sur la forêt ; il a été l'occasion de convaincre les participants qu'une planification venue d'en haut ne pouvait donner de résultats satisfaisants et que, dès lors, il leur importait de s'engager activement dans un travail de planification pour acquérir une légitimité » ; les deux autres séminaires, en 1995 et en 1996, ont porté sur les ressources naturelles ; ils ont permis d'aborder tour à tour l'épineuse question de la pêche et de son organisation, celle du bois en tant que ressource naturelle périssable et menacé et enfin celle des autres ressources naturelles du territoire et de leur valorisation.

Ces séminaires ont été l'occasion pour le mouvement social de s'approprier les problématiques de gestion des ressources naturelles, en le familiarisant au concept de développement durable et en le sensibilisant aux exigences que la mise en œuvre de ce développement requiert. Ils ont été l'occasion d'un véritable apprentissage collectif de ce que devrait être le

développement durable, qui a permis une *ambientalização* des problématiques locales comme en témoigner le séminaire de clôture à la fin de 1996 qui « foi um evento excepcional e de grande significado »²⁶ auquel ont participé de nombreux partenaires publics, gouvernementaux et non-gouvernementaux et dont les débats ont été l'occasion d'identifier les enjeux de la lutte des classes menée par les travailleurs ruraux, enjeux qui concernent la défense du territoire des communautés ainsi que le droit reconnu à la terre et à son exploitation : « As novas lutas sociais no campo – que podemos definir como ambientalistas no sentido de que articulam demandas tradicionais com um processo emergente de legitimação de seus direitos a autogestão de seus recursos produtivos e à transformação do sistema político e econômico dominantes (a luta pela transição para uma democracia na produção) – estão afastadas do ecologismo e dos projetos individuais de automarginalização da ordem social dominante.... Embora muitas vezes fique difícil discernir essas demandas de maneira explícita nas expressões discursivas e nas ações políticas das lutas indígenas e camponesas – mais voltadas para a construção de um sistema político democrático como condição para a reapropriação de seus meios ecológicos e culturais de produção e o desenvolvimento de novas práticas autogestionárias de

seus recursos produtivos – os novos atores sociais do campo estão revalorizando seu patrimônio natural e cultural, incluindo suas práticas tradicionais de manejo de seus recursos naturais. As estratégias desses novos movimentos não se localizam nos esquemas tradicionais por uma mudança revolucionária do sistema político e a transformação do modo de produção; suas demandas transcendem as reivindicações de classe (no sentido marxista tradicional), estabelecendo novas solidariedades, alianças e efeitos simbólicos »²⁷.

Tout en sensibilisant les participants aux exigences du développement durable ces séminaires et les débats qu'ils ont occasionnés ont offert au mouvement social l'occasion de prendre du recul par rapport à la situation locale et d'apprécier en quoi le travail réalisé sur les ressources naturelles et leur valorisation a engagé le mouvement dans une approche politique des problèmes locaux, comme l'exprime Edma Moreira : « O resultado mais duradouro deste Seminário foram os primeiros passos dados no sentido da passagem da esfera local e eclesial para um patamar superior: o da esfera política, com a presença governamental e das articulações institucionais. Politicamente, o clima não era de conflito e enfrentamento mas sim de informação mútua »²⁸.

S'il est possible de parler à ce propos de « politisation de l'action locale », celle-ci

26. MOREIRA, E. S. S. *Movimento social Amazônico em defesa de Territórios e de modos de vida rurais: estudo sociológico no Baixo Xingu*. 2008. 185f. Tese (Doutorado em Ciências Sociais) - Programa de Pós-Graduação em Ciências Sociais, Universidade Federal do Pará/Universidade Paris 13, Belém, 2008.

27. LEFF, E. (2006) *Racionalidade Ambiental : A reapropriação social da natureza*. Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, p.490-91.

28. MOREIRA, E. S. S. op. cit., 2008, p. 185.

est allée de pair avec une *ambientalização* des problématiques locales qui a offert au mouvement social de nouvelles perspectives d'action dans le champ du développement durable comme l'atteste à sa manière E. Leff : « Os movimentos sociais no campo estão passando da fase de luta pela terra à luta pela apropriação do processo do produtivo. Se de algum modo o ambientalismo se diferencia do marxismo ortodoxo, é pelo fato de não buscar apenas uma mudança das formas de propriedade dos meios de produção, isto é, a apropriação por parte dos camponeses do processo produtivo agora dominado por empresas e interesses alheios e externos. Trata-se de uma luta pela reconstrução do processo produtivo, na qual se mesclam na luta pelo território, pelas tradições e identidades culturais, pelos saberes produtivos, com os princípios de novas ciências e técnicas, para construir um novo paradigma de produtividade que articula os processos ecológicos, tecnológicos e culturais, internalizando seus saberes nas práticas produtivas das comunidades. A construção desses novos modos sustentáveis de produção implica um amálgama de conhecimentos científicos, de saberes culturais e de práticas produtivas; uma reapropriação do saber e uma nova consciência sobre a natureza e a cultura inseridas no processo produtivo; uma nova visão do mundo e um fortalecimento das capacidades de autogestão da vida social e produtiva de cada comunidade »²⁹.

Cette politisation de l'action locale a été par ailleurs facilitée par une familiarisation des acteurs locaux avec le langage technique que leur confrontation avec les experts a permis : « Introduzi os participantes na linguagem técnica dos pesquisadores que ajudou em seguida no diálogo com instituições governamentais, acadêmicas e financeiras, na ocasião de apresentar seus projetos »³⁰.

La situation du mouvement social de Porto de Moz à la fin des années 90 s'explique en grande partie par l'importance de ce travail de sensibilisation, de formation et d'organisation. Cette situation va par ailleurs bénéficier de l'arrivée en 1996 à la tête du syndicat des travailleurs d'un nouveau leader formé dans les luttes sociales ouvrières de Sao Paulo, alors que le territoire connaît un développement sans précédent des conflits de la pêche en raison de son invasion par les pêcheurs venus de l'extérieur et pratiquant des méthodes industrielles prédatrices. Son arrivée marque une nouvelle étape du point de vue de l'engagement du mouvement social, étape caractérisée par l'objectif affiché de s'opposer par tous les moyens à la destruction des ressources naturelles.

L'histoire du mouvement social au cours de cette même période est influencée par la volonté des pêcheurs, jusque-là faiblement organisés, de se doter d'une structure de représentation sous la forme d'une association. La création d'une telle association en 1994 était

29. LEFF, E.. op. cit., 2006, p.491-92.

30. MOREIRA, E. S. S., op. cit., 2008, p. 230.

d'autant plus nécessaire que les activités de pêche qui sont essentielles à la survie de l'ensemble des communautés³¹ se trouvaient alors menacées par l'invasion de pêcheurs pratiquant des méthodes de pêche industrielles comme cela vient d'être dit. Cette création constitue une étape importante dans la mesure où idéologiquement parlant les pêcheurs se sentent appartenir à la classe des travailleurs ruraux et leur association, sous l'influence d'un leader local particulièrement dynamique, a réussi à mener un combat en lien étroit avec celui du Syndicat des Travailleurs Ruraux, profitant pour cela de l'appui de la Commission Pastorale de la Pêche (structure ecclésiale) et de celui du Mouvement National des Pêcheurs (institution nationale soutenue par les syndicats).

Ce combat a permis aux pêcheurs d'opposer une grande résistance à l'invasion des zones de pêche par leurs collègues venus de l'extérieur en bénéficiant de l'appui du Comité consultatif et celui du Syndicat des Travailleurs Ruraux. Cette résistance a atteint son point culminant à l'occasion d'un événement fortement symbolique et dont la portée politique sera particulièrement importante en raison notamment de l'impact médiatique qu'il a eu. Il s'est agi d'une action spectaculaire, en partie initiée par l'ONG Greenpeace et entièrement coordonnée par le Comité consultatif qui a consisté à barrer l'accès du principal affluent du Xingu à

proximité de Porto de Moz par un barrage de bateaux pour empêcher l'invasion des rivières par des pêcheurs venus de l'extérieur et pour s'opposer au trafic illégal du bois : « A sugestão de criação de uma reserva extrativista similar às do Acre retomou fôlego após estes Seminários e se precisou através de encontros, visitas em algumas experienciais na Amazônia e no exterior. A ONG ambientalista Greenpeace passou a se interessar particularmente pelo movimento e pelo projeto de uma reserva extrativista da dimensão pretendida; ofereceu seu recurso, principalmente mediático, que quase valeu um desastre para os comunitários pela violência dos madeireiros locais em resposta à manifestação. A partir desta mobilização, Porto de Moz e seu projeto de Resex não cessaram de aparecer na mídia regional e nacional e nos escritórios dos governos. Os serviços técnicos daquela entidade forneceram ao movimento informações técnicas preciosas e seguras... Houve resistência e oposição dos órgãos estaduais competentes e do próprio governador, em apoio aos madeireiros... Submetido a sucessivos remanejamentos, o projeto das comunidades rurais de defesa de seus territórios e dos recursos necessários a sua vida e, agora, alcançados seus objetivos, o movimento se metamorfoseia numa organização ou, melhor falando, num conjunto de organizações encarregadas daqui em diante de administrar suas conquistas. Um novo desafio ! »³². Cet événement a été immédiatement suivi

31. Selon Carlos Rocha « ces activités de pêche représentaient en 1996 24% du revenu primaire estimé du municípe, l'agriculture 16% et l'extraction du bois 60% », In: ROCHA, C.; CASTELLANET, C.; MELLO, R., (1996), *Diagnóstico rápido participativo do município de Porto de Moz*. Altamira: LAET.mimeo.

32. MOREIRA, E. S. S. op. cit., 2008, p. 230-31.

d'une réunion regroupant à Porto de Moz les représentants des pouvoirs publics fédéraux, du Ministère public, du juge et du procureur ainsi que d'une vingtaine de petits *madeireiros* avec lesquels les communautés entretenaient d'excellentes relations dans le but de trouver un accord.

3.3 Le projet de RESEX et les débats auxquels il donne lieu

Lorsqu'en 2000 le leader du syndicat suggère de créer une Réserve, le climat général à Porto de Moz est particulièrement tendu. En effet, au cours des années précédentes la situation générale du municípe est devenue critique du fait de l'influence des *madeireiros* (industriels du bois) : l'insécurité gagne du terrain, via les agressions contre les personnes, le développement de la violence physique et les menaces de mort qui en résultent. Par ailleurs, personne n'avait la moindre idée de ce qu'elle pouvait apporter comme réponse aux questions débattues et aux problèmes rencontrés. Mais en même temps, il est vrai que le mouvement social qui s'était sensibilisé aux problématiques du développement durable pour justifier ses revendications du droit à la terre en mettant en avant une rhétorique de défense et de valorisation des ressources naturelles et en s'appuyant sur une démarche participative pour la conduite des actions collectives était en définitive bien disposé à accueillir cette proposition. D'ailleurs très vite les leaders des communautés ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer d'un projet susceptible d'apporter une réponse intéressante aux agressions que subissaient les ressources naturelles de leur territoire et au

problème posé par l'absence de statut des populations traditionnelles.

De plus, ce projet de création de la Réserve apparaît pour le mouvement social comme l'aboutissement d'une vingtaine d'années de mobilisation incertaine ; et il est, à ce titre, accueilli comme offrant un cadre pour aborder et traiter autrement les problèmes posés par le développement de son territoire et pour répondre à certaines attentes des communautés. En effet, du point de vue institutionnel, le comité créé quelques années plus tôt s'offre comme un lieu de débats générateurs d'actions collectives qui concernent l'aménagement du territoire, son organisation, le développement durable de ses ressources et ces actions collectives initiées à partir de démarches participatives témoignent de la capacité des populations traditionnelles à chercher des réponses aux problèmes qu'elles rencontrent.

Il est cependant clair que ce projet de création n'est pas apprécié par tout le monde à Porto de Moz et la perspective qu'il dessine à partir de ce moment-là envenime les débats locaux : « Os protagonistas no campo de conflito estão definidos. De um lado, os madeireiros com seu poder econômico mais sem apoio da sociedade; ao contrário, sob a pressão internacional, a questão do desmatamento preocupa os governos e este problema invade a opinião pública através da mídia... As comunidades rurais de Porto de Moz, mobilizadas e organizadas, recebem o apoio público das organizações populares, dos meios ambientalistas, das Igrejas Católica, Metodista, Luterana e de outros grupos religiosos, diretamente ou através da CPT a qual estão ligadas... é neste contexto que pontuam as controvérsias

e os conflitos, através de algumas manifestações típicas »³³.

Ces débats vont prendre de l'ampleur lorsque le Comité décide la réalisation des trois diagnostics territoriaux - socio-économique, biologique et environnemental - nécessaires à la constitution du dossier de création. Leur réalisation s'est accompagnée de débats animés qui ont permis aux participants de sortir d'une certaine confusion tellement l'idée de Réserve était encore floue et de défendre collectivement le projet de Réserve. L'impact local de ces diagnostics fut important en raison de la qualité des informations fournies qui ont eu pour effet de légitimer la pertinence du projet dans un contexte national où le Président de la République de l'époque, Cardoso, du même bord politique que le Gouverneur de l'État du Para, était comme ce dernier hostile à ce projet. Pratiquement, il faudra attendre l'élection de Lula da Silva comme Président de la République en 2004 et la nomination d'une Ministre de l'Environnement très favorable au projet pour que la RESEX « Verde para Sempre » soit créée en novembre de cette même année.

La création de la Réserve s'impose alors comme une réponse au conflit majeur qui opposait depuis de nombreuses années une partie de la société civile portée par le mouvement social et le pouvoir politique local aux mains des fazendeiros et des entrepreneurs forestiers dont l'activité s'est avérée extrêmement prédatrice. Elle a immédiatement pour effet de porter un coup dur aux activités d'exploitation de la forêt qui employaient une bonne partie de la main-d'œuvre salariée du territoire et de

provoquer de ce fait une crise de l'emploi particulièrement sévère. La création de la Réserve plonge le territoire de Porto de Moz en situation de reconversion.

Ce n'est cependant pas cette problématique de la reconversion qui s'impose aux décideurs locaux et à leurs partenaires à la suite de la création de la Réserve, mais plutôt la généralisation du conflit entre les tenants de celle-ci et ses opposants. En même temps sur le plan économique, les aides auxquelles peuvent prétendre les populations traditionnelles dans le cadre de la gestion de la Réserve cumulées aux bourses dont bénéficient à partir de la même époque les nombreuses familles aux faibles revenus à la suite de la politique nationale dite de « Bolsa Família » initiée par le Président Lula ont eu des répercussions non négligeables sur le commerce local, répercussions qui se sont traduites par l'installation de nouvelles boutiques dans la ville de Porto de Moz et par le développement et la diversification des activités des boutiques existantes.

Du côté du mouvement social, il apparaît que, si la Réserve apporte une réponse au problème de la défense des droits des communautés à exploiter les ressources naturelles, si elle permet aux communautés de bénéficier dans ce cadre-là d'appuis techniques et financiers du niveau fédéral qui leur offrent l'opportunité d'améliorer leur vie quotidienne et leurs activités professionnelles, il n'est pas certain que ces appuis soient suffisants tant en termes techniques et financiers qu'en termes statutaires pour leur permettre de s'organiser en contre-pouvoir et de participer activement à l'aménagement et

33. MOREIRA, E. S. S. op. cit., 2008, p. 211-12.

au développement durable du territoire qui leur est dévolu. Nous touchons là aux limites de l'impact de la Réserve. Ce qui se joue en effet et qui constitue la clé de réussite de la Réserve, c'est la manière dont le processus nouveau engagé à partir de sa création génère une nouvelle dynamique dont l'enjeu est la constitution d'un nouveau territoire intégrant en même temps que la reconnaissance des populations traditionnelles, leurs droits à la terre, la reconnaissance de leur culture et celle les savoir-faire que celle-ci comporte, notamment dans le domaine de la biodiversité. Il s'agit d'une nouvelle approche du territoire qui, comme l'exprime Carlos Walter Porto Gonçalves, « é produto de um movimento social no qual o homem vai significando seu habitat e atribuindo às suas práticas o nome de sua cultura... A cultura, através de seus saberes sobre o mundo, imprime seu selo na terra, na mata, na floresta; são saberes que descrevem e se inscrevem em um território através de práticas produtivas e lutas sociais; são práticas mediante as quais se apropriam de sua natureza, dando-lhe nome próprio. São processos de reterritorialização – no sentido que Guattari dá ao termo – nos quais o homem se arraiga em um território e irriga seu destino: habitus que constrói um habitat, ser cultural que conforma e dá forma ao meio »³⁴.

Cette nouvelle approche du territoire est fondamentalement politique et c'est au niveau politique qu'elle peut espérer trouver les réponses aux problèmes que le territoire rencontre et aux questions que ses acteurs se posent. Certains de

ces problèmes sont nouveaux en raison notamment de la crise économique résultant de l'arrêt des activités d'exploitation de la forêt. D'autres problèmes ne sont pas nouveaux, mais se manifestent à partir de problématiques renouvelées : ce sont principalement les questions relatives à la légitimité des populations à vivre et à travailler sur leur territoire d'occupation et à leur reconnaissance en tant que citoyens à part entière et en tant que disposant de compétences pertinentes pour exploiter durablement les ressources naturelles du territoire. Il s'agit ni plus ni moins de cette *ambientalização* des problématiques du territoire dont il a été question précédemment, *ambientalização* dont la présentation de la situation de Porto de Moz confirme la véracité. Si on souhaitait poursuivre dans cette perspective qui dépasse le cadre de cet article, il faudrait procéder à une analyse socio-politique de l'évolution de la situation du territoire pour comprendre comment ce processus d'*ambientalização* imprègne la vie politique locale et transforme les rapports de force, les systèmes d'acteurs locaux et les institutions.

4. CONSIDERATIONS FINALES

Que retenir de la présentation de cette situation, sinon qu'à Porto de Moz, la création de la Réserve « Verde para Sempre » a considérablement modifié la donne dans un contexte politique nouveau qui ouvre de nouvelles perspectives au développement du

34. PORTO GONCALVES C. W., op. cit., 2004.

territoire. Nous avons volontairement laissé de côté les aspects politique et institutionnel pour nous concentrer sur la production des actions locales à partir de la mobilisation des acteurs du territoire et du travail du mouvement social. De ce point de vue, la création de la Réserve a marqué une étape importante et significative en ce sens qu'elle est apparue comme l'aboutissement d'une longue histoire sociale locale marquée par le conflit central entre le mouvement social organisé en communautés de base et représenté par le Comité consultatif en même temps qu'elle a renforcé le poids du mouvement social en contribuant activement à légitimer ses revendications. Je pense que la présentation de la situation du Porto de Moz apporte des preuves particulièrement significatives du rôle de structuration de l'action collective que joue la Réserve dans la mesure où le processus d'*ambientalização* dont il a été question précédemment donne sens aux revendications des populations traditionnelles portées par le mouvement social de vivre et de travailler sur leur territoire d'occupation et d'y être reconnues en raison de leurs liens historiques à ce territoire et des compétences que leur culture leur procure. D'une certaine manière, l'histoire sociale de ces communautés qui trouve dans la création de la Réserve un point d'aboutissement à leurs luttes ne raconte rien d'autres que le lent et sinueux chemin vers cette reconnaissance qui commence à se concrétiser à l'occasion de la création de la Réserve.

Cette reconnaissance se manifeste principalement par la qualité des actions collectives engagées et par leur pertinence appréciée au regard des nouveaux critères

résultants de la prise en compte de la référence aux exigences du développement durable. C'est en définitive ce changement important que raconte l'histoire de la création de la Réserve « Verde para Sempre », de Porto de Moz, et qui permet d'expliquer pourquoi, au regard de l'enjeu que représente le développement de ce territoire qui connaît aujourd'hui une crise économique particulièrement sévère du fait de la disparition des emplois dans l'exploitation de la forêt, l'élaboration en cours du Plan de Gestion de la Réserve constitue incontestablement un rendez-vous à la fois obligé et décisif. En effet, de Plan de Gestion ne se limite pas à un programme d'actions, à l'énoncé de règlements et de modalités de contrôle à partir d'un état des lieux des ressources, du potentiel humain et de ses besoins ; son intérêt et l'opportunité qu'il crée viennent du fait que ce Plan ne sera une réussite que s'il s'accompagne d'une participation locale autour de la négociation des accords pour vivre et travailler sur le territoire – enjeu de citoyenneté – et d'une démarche collective qui vise à l'identification et à la qualification des savoir-faire indigènes en tirant parti des contributions scientifiques, techniques et pédagogiques que sont en mesure d'offrir des institutions comme l'université, l'IBAMA, l'IMATER et d'autres partenaires habilités comme telle ou telle ONG. Il s'agit pour cela de s'appuyer sur les dynamiques du mouvement social et de ses capacités en matière de biodiversité : « As dinâmicas de desdobramento, mobilização, ocupação territorial e as práticas de uso e manejo da biodiversidade passam pela concepção de que a trilogia território, cultura, biodiversidade é um todo íntegro, indivisível; o território que se define como um espaço para ser

e a biodiversidade como é que permite permanecer... os povos afro-descendentes assumem a natureza como um sistema biocultural, em que a organização social, as práticas produtivas, a religiosidade, e espiritualidade e a palavra... determinam um bem viver³⁵ ».

Les conditions de réussite d'un tel projet reposent non seulement sur l'accès à des ressources cognitives émanant des capacités d'expertises scientifiques et techniques présentes sur le territoire mais également sur l'aptitude du mouvement social à combiner l'usage de ces ressources avec ce que recèle de potentialités la culture de ses communautés. Il s'agit en même temps de formaliser en termes de nouvelles règles juridiques les accords locaux, d'identifier les pratiques pertinentes et des les codifier tout en organisant une vie collective intégrant ces acquis : « Esses processos de emancipação, re-apropriação e re-existência se debatem em um campo de disputas pela construção de territorialidades, dominada por relações de poder instauradas pelo projeto de modernidade, guiado pela racionalidade do mercado e do Estado nacional. A crise desse processo é o que tem mobilizado os novos atores sociais que hoje em dia estão tecendo novas territorialidades, fundadas na atualização dos processos históricos que foram transformando as relações da cultura com a natureza; construindo outra territorialidade, fundada na produção de sentidos e na criação de novos direitos ».³⁶

Un tel travail n'est pas sans conséquence sur les identités sociales des acteurs. Cette incidence justifie selon nous l'analyse que suggère Henrique Leff lorsqu'il parle à ce propos d' « émergence d'identités » qu'il définit comme des *identités hybrides* « que não se constroem apenas em oposição a outras identidades, não são só estratégias de resistência, não são meras identidades políticas fragmentadas; são da relação do ser que se constitui com um nós, com um povo: terras, ideologias, aspirações. As lutas da emancipação são lutas da re-existência do ser e da reapropriação da natureza ».³⁷

Il résulte de toutes ces observations qu'au de-là de la réalisation du Plan de Gestion de la Réserve, la réussite de cette dernière repose sur la création d'un nouveau territoire tant du point de vue économique et social que du point de vue politique, un territoire dont l'aménagement et le développement expriment l'ambition du mouvement social que « é criando um novo território... em que as relações sociedade-natureza estão se reconstituindo.... Esse território se configura na confrontação de interesses entre o mercado mundial e a cultura local... O território *seringueiro* e o espaço criado na disputa por um recurso ao qual a cultura imprime o nome da natureza na qual se reconhece »³⁸ ; et ce dans un contexte fortement marqué par l'émergence sur un territoire mitoyen d'un autre projet d'aménagement qui est en

35. CORTES E., 2002.

36. LEFF, E. op. cit., 2006, p. 505-506.

37. LEFF, E. op. cit., 2006, p. 504.

38. LEFF, E. op. cit., 2006, p. 501-502

train de mobiliser les acteurs locaux, celui de la construction d'un grand barrage sur le Xingu en amont de Porto de Moz qui suscite beaucoup d'oppositions – notamment parce qu'il remet en cause la pérennité de certaines Réserves Indiennes protégées par la loi – mais aussi beaucoup de convoitises, et dont les effets sur Porto de Moz pourraient être considérables en matière d'aménagement, d'amélioration de ses services, en particulier en matière des transports, d'accessibilité et d'accueil. L'enjeu est de taille !

Ce dont témoigne l'expérience de la Réserve de Porto de Moz est que l'ambiguïté de cet instrument en tant qu'il pourrait être le moyen pour le pouvoir central d'asseoir son contrôle sur les populations traditionnelles³⁹ ne remet pas en cause sa pertinence. C'est la manière dont s'installe et s'organise la Réserve qui permet d'apprécier ses effets éventuels en matière de contrôle des populations. Incontestablement, à Porto de Moz le fonctionnement actuel de la Réserve ne laisse en rien présager une quelconque incidence de cette nature.

L'ambiguïté de cet instrument résulte également du fait qu'il est utilisé à la fois pour élaborer des politiques locales de développement durable à partir d'actions collectives comme nous l'avons vu à l'œuvre à Porto de Moz tout en contribuant à la constitution d'une politique nationale. Si l'on en juge effectivement par l'écart grandissant entre ce qui s'élabore localement et les engagements nationaux et internationaux

qui sont pris au niveau central, il est clair que cette ambiguïté demeure. C'est d'ailleurs elle qui a été en grande partie à l'origine de la démission de la précédente Ministre très emblématique du développement durable, Marina Silva, de l'actuel gouvernement de Lula. Même si cette ambiguïté pose problème à la crédibilité des engagements nationaux et internationaux de l'actuel gouvernement du Brésil en matière de développement durable, elle ne peut en aucun cas affecter la pertinence de cet outil du point de vue de son utilisation à l'élaboration des nouvelles politiques locales.

39. LOBAO R., op. cit., 2006.

Nota sobre o autor

Pierre Teisserenc est directeur-adjoint du CERLAL, professeur de Sociologie Politique à l'Université Paris 13 et à l'Universidade Federal do Pará.

Referências Bibliográficas

AUBERTIN, C. Les Réserves Extractivistes : un nouveau modèle pour l'Amazonie ?. In : ALBALADEJO C. ; TULET J-C (Coord.). *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne*. Paris : l'Harmattan, 1996.

BENATTI J. H. Formas de acesso à terra e a preservação da floresta amazônica: uma análise jurídica da regularização fundiária das terras dos quilombolas e seringueiros. In: CAPOBIANCO, J. P. R. (Dir.). *Biodiversidade na Amazônia Brasileira*. São Paulo: Estação Liberdade / ISA, 2002.

CORTES E..(2002).

GONÇALVES, C. W. Porto. *Amazônia, Amazônia*. Rio de Janeiro: Contexto, 2004. 178 p.

LASCOUMES P. ; LE GALES P. (2007), *Gouverner par les instruments*, les Presses de Science Po, coll. "Gouvernance", Paris, 230 p.

LEFF, E. *Racionalidade Ambiental: A reapropriação social da natureza*. Rio de Janeiro: Civilização Brasileira, 2006. 556 p.

LOBÃO, R. J. S. *Cosmologias Políticas do Neocolonialismo: como uma Política pode se transformar em uma Política do Ressentimento*. 2006. 313 f. Tese (Doutorado em Antropologia Social) – Instituto de Ciências Sociais, Universidade de Brasília, Brasília (DF), 2006.

MAGALHAES LIMA D. *Éthique et politique environnementale en Amazonie contemporaine*. *Revue Lusotopie*, Bordeaux, 2002/1, p. 13-23.

MOREIRA, E. S. S. *Movimento social Amazônico em defesa de Territórios e de modos de vida rurais: estudo sociológico no Baixo Xingu*. 2008. 185f. Tese (Doutorado em Ciências Sociais) - Programa de Pós-Graduação em Ciências Sociais, Universidade Federal do Pará/Universidade Paris 13, Belém, 2008.

ROCHA, C.; CASTELLANET, C.; MELLO, R. *Diagnóstico rápido participativo do município de Porto de Moz*. Altamira: LAET, 1996. mimeo.

SANTILLI J. A proteção legal aos conhecimentos tradicionais associados à biodiversidade: o artigo 8(j) da Convenção da Diversidade Biológica e as propostas para sua implementação no Brasil e em outros países. Doc. de trabalho. ISA – Brasília (DF). 2000.

TEISSERENC, P. Du développement local au développement territorial. La co-construction de politiques publiques par la mobilisation à partir d'un projet de territoire. In: LAFONTAINE D.; JEAN B. *Territoires et fonctions*. Montréal: CRDT; GRIDEQ 298 p.

TEISSERENC, P. *Les Réserves Extractivistes comme instruments des politiques de développement durable en Amazonie brésilienne*. Rapport de recherches, CERLAL, nov. 2007, 83 p.

TEISSERENC, P. Les territoires de l'action publique. In: TEISSERENC, Pierre; ROCHA, Gilberto de; MAGALHÃES, Sônia. *Território de Desenvolvimento e Ações Públicas*. Belém: Ed. UFPA; Editor NUMA/UFPA, 2009, p.23-64.

RECEBIDO EM: 21/09/09

APROVADO EM: 22/11/09